

Votants : 95
Convocation du Conseil de Communauté :
le 16 novembre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 novembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 novembre 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21- RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2012

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBault, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gilbert GOLAZ à Marie-Christelle BOUCHERY, Alain BAUDIN à Sylvette RIMBAUD, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Annie COUTUREAU à Jacques TAPIN, Annick DEFAYE à Michel GENDREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Chantal BARRE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Anne LABBE à Josiane METAYER, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Nicolas MARJAULT à Julie BIRET, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Christophe POIRIER à Denis THOMMEROT, Claire RICHECOEUR à Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Alain SAUVIAC par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Aurélien MANSART

Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 26 NOVEMBRE 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2012

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le décret du 19 juin 2011, en application de l'article 255 de la Loi Grenelle II, impose désormais aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport développement durable, présenté lors du débat d'orientation budgétaire.

La circulaire du 3 août 2011 vient préciser les éléments à fournir et le contenu du rapport, qui s'organise en deux parties :

- une première partie relative aux bilans des actions, programmes et politiques publiques menées par la collectivité au regard du développement durable ;
- une deuxième partie relative aux bilans de son fonctionnement interne au regard du développement durable.

Pour ce faire, la CAN a choisi d'articuler son rapport développement durable autour de quatre parties :

1. Les politiques publiques de la CAN au regard des cinq finalités du développement durable
2. L'Agenda 21 interne : l'éco-exemplarité au cœur du fonctionnement de la CAN
3. Une gouvernance partagée autour du développement durable
4. Le développement durable, au service d'une démarche d'anticipation.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport développement durable annexé à la présente délibération.

Le conseil prend acte.

Geneviève GAILLARD

Présidente